

Vies Communes

Le journal des habitants de la Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange

➤ **Dossier : PTRTE**

Pacte Territorial de Relance
pour la Transition Écologique

➤ **Trame verte et bleue**

L'écologie au cœur des
préoccupations

Janvier 2022 — N°14



Haut Chemin
Pays de Pange

Communauté de Communes



2022, en avant !



Nous quittons à nouveau une année compliquée. 2021 est passée par toutes les couleurs de l'arc-en-ciel : des heures difficiles avec des restrictions jusqu'à la mi-année, mais aussi de l'espoir et de la solidarité.

La solidarité est l'unique moyen de surmonter les difficultés. Ce côté, notre territoire l'a bien démontré ! Le centre de vaccination en est un bel exemple : une mobilisation sans faille, la générosité des bénévoles, une aventure humaine sans précédent.

Cet été a pu voir renaître les temps d'échanges et de partages grâce aux associations qui font vivre le territoire. Je tiens à les remercier d'avoir œuvré pour un « retour à la normale » malgré la pluie qui ne voulait plus s'arrêter. La vie a repris ses droits mais la crise sanitaire n'est pas encore derrière nous. Si nous voulons jouir autant que possible de ces rencontres, il faut rester vigilant. 2021 donna la sensation d'une année de convalescence, **2022 doit être l'année du renouveau.**

De nouveaux projets verront le jour. Les élus communautaires poursuivent leurs réflexions afin de pérenniser notre merveilleux cadre de vie et de l'améliorer.

Un long travail de diagnostic s'engage dès maintenant pour trouver des solutions et répondre aux besoins des uns et des autres. Il faut rester optimisme et croire au territoire et à la capacité des femmes et des hommes à travailler ensemble.

Toujours plus loin...

Après la couverture numérique, la valorisation des produits locaux, la trame verte et bleue, etc., l'axe d'actions sera orienté vers les mobilités et les services à la personne.

Ces deux dernières années doivent nous amener à prendre des décisions pour un monde meilleur, plus solidaire, plus à l'écoute des hommes et de notre belle planète.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2022, qu'elle apporte enthousiasme, optimisme afin de mener à bien tous ces beaux projets qui se profilent. Que cette nouvelle année vous garde en bonne santé et vous donne la possibilité de retrouver souvent vos amis et vos proches.

Prenez soin de vous et bonne lecture.

Roland Chloup

Président de la Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange

TRAVAUX

Les travaux du siège de la Communauté de communes au 1 bis route de Metz à Pange sont terminés. Les nouveaux locaux peuvent désormais accueillir les habitants du territoire dans des conditions optimales. Chaque service est bien identifié pour répondre au mieux aux attentes de chacun. Sur ce site, on retrouve les services concernant **les ordures ménagères, l'eau, l'assainissement, l'urbanisme mais aussi tout ce qui touche à l'environnement et à l'aménagement du territoire.** Un bureau est d'ailleurs prévu pour accueillir le syndicat des eaux vives des 3 Nied. Un technicien détaché sera présent régulièrement.



L'accueil rejoindra bientôt son espace !

COURCELLES ÉTINCELLE



Des merveilles pour petits et grands

La commune de Courcelles-sur-Nied s'est parée de son habit de lumière les 11 et 12 décembre derniers. Les bénévoles se sont mobilisés pour transformer le village de 1200 habitants afin qu'il soit étincelant. La pause de 2020 a rendu d'autant plus appréciables les moments conviviaux de 2021. Plaisir de se retrouver, d'échanger mais aussi de découvrir comme à chaque manifestation **depuis 18 ans**, les décorations lumineuses, d'écouter des chorales ou de boire un bon vin chaud dans un des chalets de cette fête de Noël rustique. Le temps du week-end, les visiteurs ont pu **déguster des produits du terroir, partager un moment avec des artisans locaux ou avec le Père Noël !** Magie, rêve et convivialité étaient bien présents pour commencer la période des fêtes.
> Manifestation soutenue par la CCHCPP

RELAIS PETITE ENFANCE



Accompagner les enfants et leurs parents pour trouver le mode de garde adéquat

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) soutient les collectivités locales qui s'engagent pour mieux répondre aux besoins de leurs habitants. Aussi la CCHCPP a-t-elle signé avec elle une Convention Territoriale Globale (CTG), qui va notamment impacter le Relais Petite Enfance (RPE – ex RPAM).

Cette convention vient en lieu et place des anciens CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) des communes et de l'intercommunalité. Elle permet d'étendre les interventions dans trois domaines : petite enfance, jeunesse et parentalité.

Pour ce faire, la CCHCPP a engagé un diagnostic précis des structures existantes (écoles, associations, accueil périscolaire, crèches, micro-crèches, maisons d'assistants maternels etc.). Il en ressort qu'en matière d'offre, le territoire compte deux structures d'accueil collectif privées (trois structures supplémentaires sont en projet) et 132 assistants maternels. Ce constat permet d'envisager des actions dans le cadre de la petite enfance telles que :

- poursuivre l'adaptation des locaux accueillant le RPE;
- mener sur deux ans un diagnostic permettant d'établir une analyse détaillée des besoins du territoire en matière d'offre de garde;
- développer le nombre d'assistants maternels;

- développer les actions « parentalité » en valorisant et prolongeant les actions déjà existantes (temps d'échanges avec les parents, animations partagées pour les parents avec leurs enfants).

Dans le cadre de la jeunesse, **des actions seront engagées au sein même des communes :**

- animer une réflexion entre les communes afin d'identifier les actions et équipements pouvant faire l'objet d'une mutualisation des moyens;
- développer des actions pour toutes les tranches d'âge jusqu'au passage à l'âge adulte;
- valoriser l'accueil extra scolaire comme un outil d'éducation populaire plutôt qu'un mode de garde.

Le Relais Parents Assistants Maternels change de nom. Pourquoi ?

Depuis le 1^{er} septembre 2021, le Relais Parents Assistants Maternels s'appelle **Relais Petite Enfance**. Cette nouvelle terminologie évoque des missions plus larges en terme d'accompagnement et de gestion des professionnels de la petite enfance et des parents du territoire.

PACTE TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION

La Communauté de communes contractualise avec l'Etat et la Région pour faire av...



Plusieurs réunions de travail dans les communes ont rassemblé les élus, les habitants, les forces vives et les partenaires institutionnels de la CCHCPP comme à Courcelles-Chaussy le 22 septembre 2021



De la petite enfance à la fin de vie, la CCHCPP et les élus de la communauté de commune ont à cœur de maintenir le « bien vivre » des habitants.

Durant tout l'automne 2021, les élus de la Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange ont participé à **des ateliers de réflexion sur le futur de leur territoire**. L'objectif de ces séances de travail était de préparer le Pacte Territorial de Relance et de Transition Écologique (PTRTE) signé avec l'État et la Région Grand Est à Bouzonville le 14 décembre dernier.

Animé par deux cabinets d'études (RESPUBLICA et EURO GROUP CONSULTING), mis à disposition par l'Agence Nationale des Collectivités Territoriales (ANCT), diverses réunions se sont déroulées à Vigy, Servigny-lès-Sainte-Barbe, Courcelles-Chaussy et Pange. Certaines de ces rencontres ont aussi permis d'échanger avec la population, les forces vives du territoire (associations, partenaires sociaux et économiques) et les partenaires institutionnels de la CCHCPP.

Projets prioritaires

Après un diagnostic exhaustif du territoire, les conseillers communautaires ont d'abord identifié le vivier de projets estimés structurants, décisifs, importants pour l'avenir de son développement à court et plus long terme. Puis ils ont repéré les projets locaux qui convergeaient avec les orientations stratégiques de l'État et de la Région Grand Est : **transition énergétique et écologique, cohésion territoriale et coopérations, économie plurielle ancrée dans les territoires**.

Dans le cadre de ce PTRTE, les parties prenantes se sont engagées à faire avancer, durant ce mandat, les projets retenus comme prioritaires, soit au titre de la relance, pour les projets prêts à démarrer, soit au titre d'autres politiques (ingénierie/investissement, droits communs, sur mesure, privé etc.) pour les projets à faire mûrir.

Les mobilités

Cette mobilisation des élus et des forces vives du territoire a avant tout fait émerger les mobilités comme axe prioritaire de la feuille de route de la CCHCPP. Mobilités au pluriel puisque qu'il s'agit de définir les nécessités d'interventions au niveau des **modes de déplacement doux** autant que des possibilités de **co-voiturage** ou de **transports spécifiques**.

Développer les services à la population

Face à une position de territoire « résidentiel », la **politique de l'emploi et du développement économique** représente le fer de lance du projet communautaire afin de permettre de limiter les déplacements pendulaires effectués à l'écrasante majorité vers la Métropole de Metz et le Luxembourg. Ainsi les principaux enjeux portent sur le développement des services rendus à nos populations et l'amélioration de l'espace communautaire dans son intégralité afin de maintenir et renforcer le sentiment de « bien vivre » dans les communes du Haut Chemin-Pays de Pange. **Favoriser le retour des activités dans les villages, consolider l'offre scolaire et périscolaire à destination des plus jeunes, appuyer le maintien des personnes âgées à domicile**, etc. sont autant d'initiatives que la CCHCPP va encourager et soutenir.

Cet objectif passe aussi par un renforcement de l'attractivité du territoire sur différents aspects tels :

- la création et l'aménagement d'espaces et de conditions favorables à l'accueil des entreprises autant en termes de zones d'activités que de dynamique de partage et de collaboration;

ÉCOLOGIQUE (PTRTE)

ancer ses projets structurants.



*Signature de la convention à Bouzonville
De gauche à droite : Roland Chloup (président de la CCHCPP), Laurent Touvet (préfet de la Moselle), Jean Rottner (président du Conseil Régional du Grand Est)*

État des lieux

La CCHCPP se caractérise par une situation privilégiée aux portes de la Métropole de METZ. Elle présente aujourd'hui un tissu économique local dynamique avec une intéressante activité agricole qui perdure. De plus en plus de familles choisissent le territoire pour s'y établir. La ruralité affirmée avec notamment l'important programme « trame verte et bleue » initié par la collectivité, un parc locatif plutôt récent, la parfaite couverture numérique sont autant d'atouts qui encouragent cette tendance. De manière globale, toutes les actions de la Communauté de communes convergent vers la préservation de ce cadre de vie authentique.

- les actions en faveur du monde agricole comme la collaboration avec le lycée agricole (outil de formation et levier fédérateur pour les agriculteurs du territoire), la labellisation des productions locales, pour pallier le maraichage intensif notamment, et le développement des circuits courts;
- la valorisation du patrimoine rural et le développement de l'offre touristique et des activités de pleine nature (tourisme équestre, vélo rail, etc.);
- la limitation de l'artificialisation des sols et un équilibre entre le développement économique, le développement démographique

et la préservation de l'environnement et des ressources naturelles encadrées.

Ce PTRTE est une première étape vers la construction d'un véritable projet de territoire de la Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange qui devra **fédérer les communes, leurs municipalités et leurs habitants**, autour d'orientations stratégiques, et d'actions concrètes pour les années à venir. Celles-ci impacteront à la fois le quotidien des administrés et leur environnement naturel.

Les actions prioritaires inscrites au PTRTE

1. Schéma directeur des mobilités
2. Poursuite du déploiement des actions Trame verte et bleue sur le territoire de la CCHCPP : un engagement réaffirmé en faveur de la biodiversité
3. Café associatif à Pange
4. Plantations de haies et vergers à Pange
5. Itinéraire sécurisé à Servigny-lès-Sainte-Barbe
6. Rénovation de la voie ferrée de Vigy à Aboncourt pour le compte du chemin de fer historique et du vélo rail de la Canner à Vigy
7. Maison de santé pluridisciplinaire à Vigy
8. Création d'un commerce multiservices à Sainte Barbe
9. Réhabilitation de la mairie, création d'une micro-crèche et d'une maison médicale à Retonfey
10. Espace Santé Services Séniors à Ogy-Montoy-Flanville
11. Requalification du lotissement Talpré 1 à Pange
12. Aménagements paysagers à Coincy
13. Projet de territoire

MAISON FRANCE SERVICES

La maison France Services à Vigy a officiellement ouvert ses portes le 24 août 2021 après son inauguration par le Sous-Préfet de l'arrondissement de Metz. Le premier objectif de la création de ce « pôle services » est de réimplanter le service public en milieu rural et ainsi de trouver rapidement des solutions pour les usagers. Les demandes de renseignement et les démarches administratives peuvent concerner des services divers tels que **Pôle Emploi**, la **Caisse d'Allocations Familiales**, l'**Assurance Maladie**, les **Finances Publiques**, etc. Jean-Michel Molina reçoit les habitants du territoire sur rendez-vous pour les accompagner dans leurs démarches.
 > Plus d'informations sur mfs@mairie-vigy.fr.



Jean-Michel Molina conseille les usagers pour tout type de démarche.



TRAME VERTE ET BLEUE (TVB)

La CCHCPP met un point d'honneur à **préserver le cadre de vie et l'environnement de l'espace communautaire.**

Depuis 2018, elle a initié une **démarche en faveur de la biodiversité** avec la mise en place d'un certain nombre d'actions : une opération « nichoirs » dans les secteurs identifiés à enjeux « chenilles processionnaires », organisation de sorties scolaires au lycée de Courcelles-Chaussy pour la découverte des habitats de la TVB, mise en place d'un accompagnement technique des communes dans le montage de leur projet TVB etc.

Fin 2020 et début 2021, **un état des lieux** très précis de l'ensemble des enjeux du territoire à prendre en compte dans le cadre de la Trame Verte et Bleue (TVB) et de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) a été réalisé. Cette étude a permis la construction d'un **nouveau programme d'actions pour la période 2022-2026** visant à valoriser et à restaurer certains réservoirs ou corridors écologiques du territoire. À cet effet, des demandes de subventions sont en cours.

SIMPLIFICATION DU GESTE DE TRI

L'extension de consignes de tri (voir Vies communes N°13) est désormais en vigueur. Il est possible aujourd'hui de placer tous les emballages plastiques, aciers et aluminiums dans les sacs jaunes transparents.

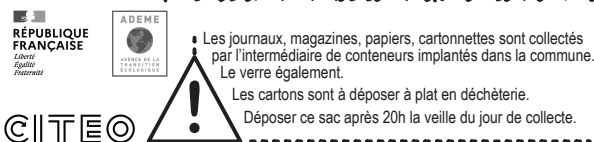
Attention, les produits d'hygiène tels que les couches, les serviettes hygiéniques, les produits toxiques, les restes de repas etc. se placent toujours dans le bac roulant noir. Les journaux, papiers et cartonnettes, le verre et les textiles sont collectés dans les points d'apport volontaire.

> Pour plus d'information, tridechets@cchcpp.fr

COLLECTE SÉLECTIVE DES MATÉRIAUX SECS RECYCLABLES



Tous les emballages se trient et se recyclent !



Le détail des consignes est annexé à ce Vies communes

URBANISME

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les habitants de la CCHCPP ont la possibilité de **remplir leurs demandes d'urbanisme** (déclaration préalable, permis de construire, d'aménager, de démolir...) **par voie électronique** via le Guichet unique.

Ce service plus écologique et plus accessible simplifie les démarches. Les instructeurs de la communauté de communes auront directement accès aux dossiers sur cette plateforme. Les usagers, quant à eux, pourront **suivre les étapes** d'instruction de leur projet.

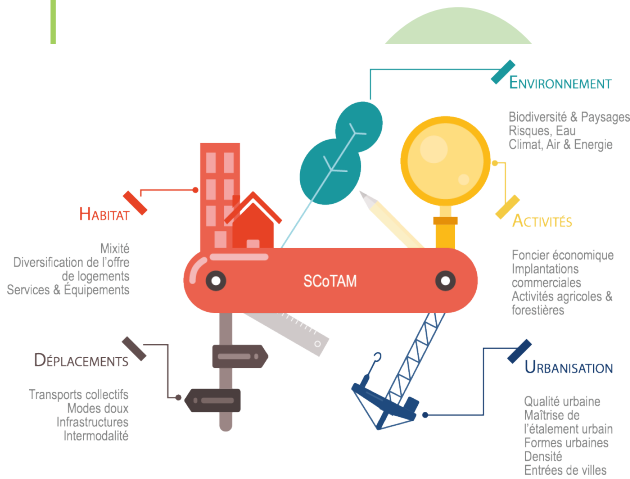
Pour ceux qui préféreraient la version papier, cela est toujours possible ! Pour cela, il faudra se rapprocher de la mairie.

> Pour déposer un dossier : cchcpp.fr/rubrique/urbanisme



Le Guichet unique est disponible 24h/24, 7j/7.

SCOTAM



Domaines d'interventions du SCoTAM

Le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine (SCoTAM) fait peau neuve ! Le SCoTAM est un syndicat qui détermine les **grands principes d'aménagement du territoire en matière d'habitat**, d'économie ou encore de mobilité et de paysages. Il concerne 224 communes dont celles de la CCHCPP. Le document du SCoT a récemment été révisé pour proposer un projet de développement durable et concerté au plus près des besoins et attentes des habitants. Il est entré en vigueur depuis le 9 août 2021, après plusieurs mois de réflexion et de concertation. Ce document aide notamment les communes et intercommunalités à **adapter les grandes lois européennes et nationales regroupées dans le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires)**, dans les domaines qui touchent à notre quotidien : habiter, se déplacer, travailler, consommer, se divertir, préserver les espaces agricoles et la biodiversité, profiter de paysages variés, etc. Son champ d'action est large et contribue directement à la qualité de notre cadre de vie, actuel et futur.

> Pour plus d'informations concernant le SCoTAM et ses déclinaisons www.scotam.fr ou [www.cchcpp.fr/rubrique aménagement du territoire](http://www.cchcpp.fr/rubrique/aménagement%20du%20territoire).

PREMIERS RÉPONDANTS

La Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange (CCHCPP) s'associe à l'Association Française des Premiers Répondants (AFPR). L'AFPR **recrute et forme des volontaires pour porter secours rapidement aux personnes victimes d'arrêt cardiaque**.

Cette initiative permettra de créer un maillage de personnes formées sur le territoire (deux par commune).

En parallèle à cette action, les élus de la CCHCPP ont voté **l'achat et l'entretien de défibrillateurs**. Ces derniers seront prochainement installés dans chaque commune ainsi que dans leurs annexes.



Des défibrillateurs pour les 28 communes

COLOMBEY, LE MYSTÈRE DU VILLAGE DISPARU



En roulant sur la D4 en direction de Pange, un peu avant la commune de Coincy, une grille énigmatique invite aux divagations. Derrière se cacheraient les ruines du village de Colombey, détruit durant la guerre de 1870. Ce domaine fantôme est un lieu chargé d'Histoire. Situé sur la voie romaine de Metz à Mayence, Colombey était un important colombarium dépendant d'une villa romaine. Au X^{ème} siècle, on trouve trace d'une seigneurie et d'une chapelle qui deviendra l'église paroissiale dédiée à Saint-Nabor. Au XII^{ème} siècle, il y avait également un château qui possédait un parc contenant des variétés de plantes rares. Des arbres sont encore présents dans le parc, témoins de beaucoup de désastres. De ce château, il ne reste que les écuries et fondations dans le parc à bestiaux de la ferme. Au XIV^{ème} siècle, Colombey fût détruite une première fois par un incendie mandaté par le Duc Charles II qui souhaitait s'emparer de Metz. S'en suivirent de nombreuses guerres qui n'épargnèrent pas la cité. Mais, tel le Phénix elle renaissait toujours de ses cendres. En 1870, le Baron Tschudy, propriétaire des lieux, dû se résoudre à quitter le château. Colombey sombra. Les seuls vestiges visibles sont un petit cimetière et un monument commémoratif que l'on peut voir de la route longeant « l'allée des morts ». Ils donnent une réalité aux faits oubliés qui se sont déroulés à cet endroit lors de la bataille de Borny le 14 août 1870.

INFOS UTILES

• Horaires et contacts du siège de la CCHCPP

Le siège de la Communauté de Communes Haut Chemin-Pays de Pange se situe au 1 bis, route de Metz à Pange. Les différents services sont à votre écoute aux horaires d'ouverture au public du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

☎ 03 87 64 10 63

✉ contact@cchcpp.fr (questions d'ordre générales)
tridechets@cchcpp.fr (ordures ménagères)

Le calendrier de collecte sur www.hautchemin-paysdepange.fr

• Horaires des déchèteries

Courcelles-Chaussy : le lundi et vendredi de 13h30 à 18h30 et le mercredi et samedi de 9h à 12h puis de 13h30 à 18h30

Courcelles-sur-Nied : le mardi et le jeudi de 13h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 12h puis de 13h30 à 18h30

Avancy : le mardi de 9h à 12h; le mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h puis de 14h à 18h

• Relais Petite Enfance (RPE)

Les locaux du RPE se trouvent au 6 rue Dalotte à Avancy - Commune de Sainte-Barbe.

☎ 03 87 60 74 21

✉ rpam@cchcpp.fr

Toute l'actualité de la collectivité et des communes sur www.hautchemin-paysdepange.fr et :

📘 @hautchemin-paysdepange

📷 cc.hautchemin.paysdepange

📺 Panneau Pocket

ÉCOLE DE MUSIQUE



Les manifestations musicales ont doucement repris en 2021. Que 2022 soit propice au retour des concerts et auditions. En tous cas, les élèves de l'école de musique communautaire attendent impatiemment de montrer leur talent !

TERRITOIRE

Bazoncourt/Burtoncourt

Charleville-sous-Bois/Coincy

Colligny-Maizery/Courcelles-Chaussy

Courcelles-sur-Nied/Failly

Glatigny/Hayes/Les Étang

Maizeroy/Marsilly

Ogy-Montoy-Flanville

Pange/Raville/Retonfey

Sainte-Barbe/Saint-Hubert/Sanry-lès-Vigy

Sanry-sur-Nied/Servigny-lès-Raville

Servigny-lès-Sainte-Barbe/Silly-sur-Nied

Sorbey/Vigy/Villers-Stoncourt/Vry